

un pays étranger. Le Ministère joint ses efforts à ceux d'autres ministères fédéraux, des organisations de lutte contre les drogues et du secteur privé afin de promouvoir le message antidrogue.

- 30 -

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, les représentants des médias peuvent communiquer avec le service suivant :

Service des relations avec les médias
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada
(613) 995-1874